

CONVOCAATION

Objet: Formation Initiateur Fédéral Aviron 2018

Dates et lieux : Samedi 20 et Dimanche 21 janvier 2018 à la Maison Régionale des Sports

Maison Régionale des Sports : 2 avenue de l'Université 33400 TALENCE

Restauration : A la charge des stagiaires. Restaurants à proximité des lieux de formation.

Destinataires :

Candidats Initiateur Fédéral

1	BATTISTELLA	Viviane	Av Réolais	9	MASCOTTO	Jean-Louis	Av Réolais
2	CABANAC	Michelle	AC Bordeaux-Bègles	10	MEDRAOUI	Karim	SN Bergerac
3	CAROBIO	Cédric	Av Bayonnais	11	MERLIVAT	Pierre	Av Bayonnais
4	DUFFAUD	Agnès	Av Réolais	12	PARIS	Sylvie	Av Réolais
5	EIX	Lisa	Av Bayonnais	13	PIQUEMAL	Christophe	AC Bordeaux-Bègles
6	JEUNECOURT	Magali	Av Réolais	14	SAUBADU	Emma	SN Bergerac
7	LECOURT	Séverine	Av Réolais	15	SAUBADU	Yaelle	SN Bergerac
8	MASCOTTO	Jean-Michel	Av Réolais	16	ZONDERLAND	Julien	Av Bayonnais

Formateurs

1	CREPU	Yoann	Technicien Sportif Régional	3	LE BARREAU	Robin	ETR Nouvelle-Aquitaine
2	DELVAL	Charles	Entraîneur National	4	MOTRON	Pierre	Arbitre National

La formation fédérale Initiateur 2017-2018 est organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

La formation proposée est gratuite.

Les frais de déplacements et d'hébergement éventuels sont à la charge des candidats.

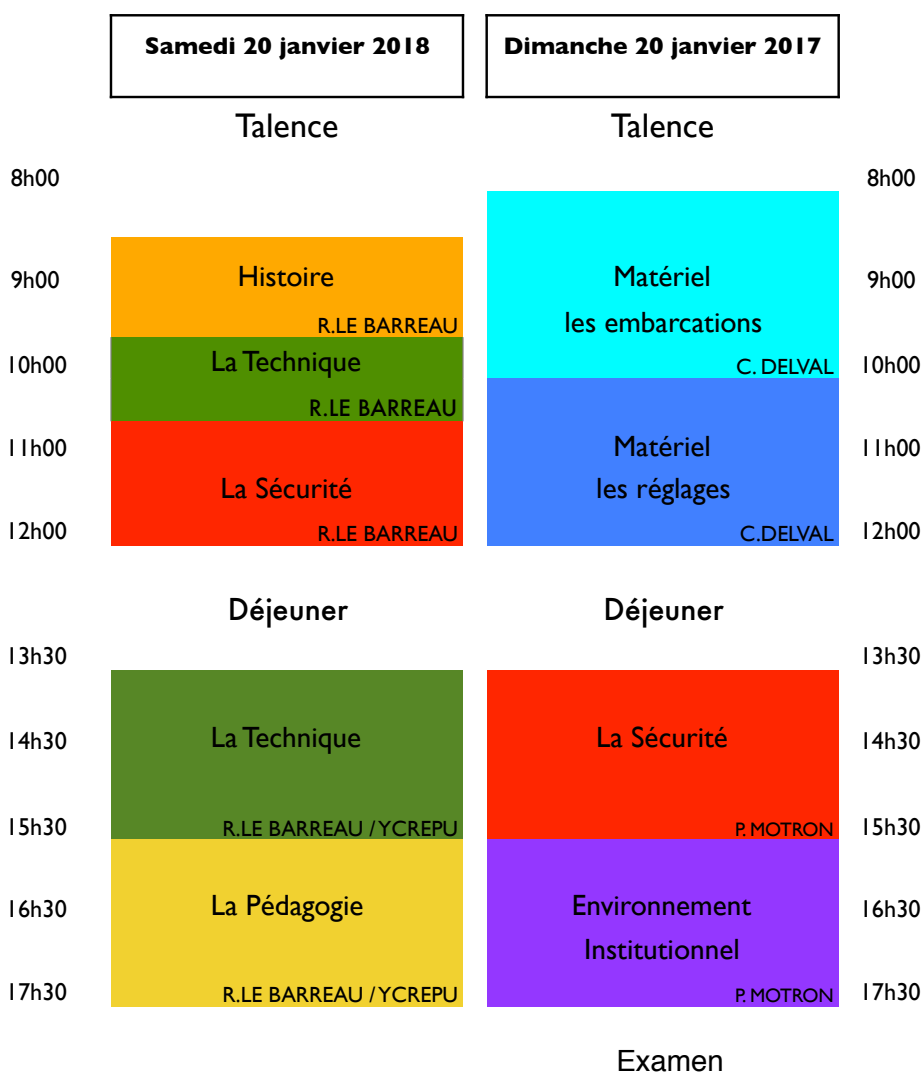
Les candidats doivent se munir du livret de formation INITIATEUR avant l'entrée en formation :

http://pf.avironfrance.fr/index.php?option=com_virtuemart&Itemid=7

En cas de non-participation prévenir sans délais Charles DELVAL au 06 47 98 69 32.

Charles DELVAL
Coordonnateur Régional de Formation

Emploi du temps de la formation INITIATEUR 2018 Nouvelle-Aquitaine



Évaluation

Pour valider son diplôme, le candidat doit :

- ✓ Obtenir au minimum 30 points sur 40 au questionnaire.
- ✓ Avoir participé à la mise en place et à l'encadrement de 5 séances pédagogiques (attestation du tuteur)

Pédagogie: 5 séances en club avec un tuteur. Retour des séances pédagogiques obligatoire.

Examen théorique: Dimanche 21 janvier 2018

Délibération du jury : Le 28 avril 2018 après réception et validation des fiches pédagogiques.

Envoi des fiches par email à charles.delval@avironfrance.fr ou par voie postale à l'adresse suivante:
DELVAL Charles I, impasse du rucher 33370 TRESSES